692 (2026-2027) — N° 1

PARLEMENT WALLON

SESSION 2026-2027

28 SEPTEMBRE 2026

LA CYBERSÉCURITÉ DES SERVICES PUBLICS DE WALLONIE *

Audition de :

- **Mme Roucou et Quoilin, Directrice générale et Conseillère en stratégie du Service public de Wallonie Digital (SPW Digital) ;**
- **M. Guisse, Secrétaire général a.i. du Service public de Wallonie (SPW) ;**
- **Mme Clouner et M. Peeters, Directrice générale adjointe et Directeur de la Cyber Emergency Response Team (CERT) du Centre pour la cybersécurité Belgique (CCB) ;**
- **Mme Derkoningen, Commissaire à la Federal Computer Crime Unit (DJSOC/FCCU).**

RAPPORT

présenté au nom de la Commission de la fonction publique
et des infrastructures sportives

par

M. Maillen et Mme Tillieux

4e session de la XIIe législature
* Voir CRIC (2026-2027) – N° 11

site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

SOMMAIRE

I. Résumé 3

II. Procédure 3

III. Audition 3

IV. Rapport 4

Pour compléter son information, le lecteur peut consulter le compte rendu intégral qui fait foi quant au contenu des interventions ainsi que les enregistrements audiovisuels de la réunion qui sont découpés en podcasts. Ils sont consultables via le lien suivant : parlwal.be/YvuMU.

Mesdames,

Messieurs,

Votre Commission de la fonction publique et des infrastructures sportives a procédé à des auditions sur la cybersécurité des services publics de Wallonie.

I. RÉSUMÉ

La cyberattaque d'avril 2025 contre le Service public de Wallonie (SPW) a constitué un événement majeur, mettant concrètement à l'épreuve la capacité de l'administration à assurer la continuité de ses missions dans un contexte de dépendance croissante aux infrastructures numériques.

Cet épisode a rappelé l'importance de la protection des données, de la disponibilité des systèmes et de la capacité à restaurer rapidement les services essentiels. Il a également mis en évidence la nécessité de renforcer durablement la résilience des infrastructures numériques, la détection des menaces et les dispositifs de continuité d'activité.

II. PROCÉDURE

En date du 13 juillet 2026, la Commission a décidé de procéder à l'audition de Mmes Roucou et Quoilin, Directrice générale et Conseillère en stratégie du Service public de Wallonie Digital (SPW Digital), M. Guisse, Secrétaire général a.i. du Service public de Wallonie (SPW), d'un représentant habilité du Centre pour la cybersécurité Belgique (CCB) et d'un représentant habilité de la Federal Computer Crime Unit (FCCU).

La Commission a procédé à l'audition de M. Guisse, Secrétaire général a.i. du Service public de Wallonie (SPW), Mmes Roucou et Quoilin, Directrice générale et Conseillère en stratégie du Service public de Wallonie Digital (SPW Digital), Mme Clouner et M. Peeters, Directrice générale adjointe et Directeur de la Cyber Emergency Response Team (CERT) du Centre pour la cybersécurité Belgique (CCB) et Mme Derkoningen, Commissaire à la Federal Computer Crime Unit (DJSOC/FCCU), le 28 septembre 2026.

Ont participé aux travaux : M. C. Bastin, Mme Fafchamps (Présidente), MM. Fiévet, Maillen (Rapporteur), Massaki Mbaki, Liradelfo, Palermo, Mme Tillieux (Rapporteuse), M. Witsel.

Ont assisté aux travaux : M. J.-P. Bastin, Mme Cremasco, M. Hazée.
Mme Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives.

III. AUDITION

Le 28 septembre 2026, la Commission de la fonction publique et des infrastructures sportives s'est réunie afin de procéder à l'audition de M. Guisse, Secrétaire général a.i. du Service public de Wallonie (SPW), Mmes Roucou et Quoilin, Directrice générale et Conseillère en stratégie du Service public de Wallonie Digital (SPW Digital), Mme Clouner et M. Peeters, Directrice générale adjointe et Directeur de la Cyber Emergency Response Team (CERT) du Centre pour la cybersécurité Belgique (CCB) et Mme Derkoningen, Commissaire à la Federal Computer Crime Unit (DJSOC/FCCU).

En application de la décision du Bureau du 13 juillet 2017, le rapport d'audition établi par une commission ou un comité renvoie vers le contenu du ou des comptes rendus intégraux de l'audition ou des auditions concernées.

Le compte rendu de ces auditions est consultable via le lien suivant : parlwal.be/8FgKC, pp. 1-36.

IV. RAPPORT

À l'unanimité des membres, il est décidé de faire confiance à la présidente et aux rapporteurs pour l'élaboration du rapport.

Les Rapporteurs,	La Présidente,
V. MAILLEN	S. FAFCHAMPS
E. TILLIEUX	